Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20201112-2020116-DE
le 12/11/2020

SDIS 31 - BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2020116 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 12/11/2020

Objet : rapport renouvellement mise à disposition P. Toufflet

Nature : Délibérations

Matière : Fonction publique - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de télétransmission : 12/11/2020 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2020-116.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20201112-2020116-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 12/11/2020

Transmis par MAGITEL-CL ACTE (TELINO / Groupe STUDIA).
Acte: 031-283100014-20201112-2020116-DE
le 12/11/2020

Sapeurs-pompiers
Haute-Garonne

DÉLIBÉRATION N° 2020-116

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	5
Représentés :	0
Excusés :	0
QUORUM	3

SÉANCE DU 2 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, au jour du deux novembre à quatorze heures et trente minutes, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Jean-Louis LLORCA en date du 23 octobre 2020.

Etaient présents : LLORCA Jean-Louis, DENOUVION Victor, BOUCHE Joël, BAYLAC Sandrine, POUMIROL Émilienne

Etaient excusés :

OBJET : **RAPPORT RENOUVELLEMENT MAD P. TOUFFLET**

Le contrôleur général Patrick TOUFFLET est affecté en qualité de chef de la mission événements majeurs et prévention des crises, au service de l'achat, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur (SAILMI) depuis le 1er octobre 2017.

La convention de mise à disposition est arrivée à échéance le 30 septembre 2020.

Le ministère de l'intérieur propose un renouvellement de mise à disposition de cet officier au sein du SAILMI à compter du 1er octobre 2020 et pour une durée d'un an.

ENTENDU le rapport du président,

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du bureau du conseil d'administration, **à l'unanimité**,

AUTORISENT le président à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition du contrôleur général Patrick Toufflet.

Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,

Jean-Louis LLORCA

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le 12 NOV. 2020 identifiant de la délibération
Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne
La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.